

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social:
Hôtel de Ville
BP 2205
06606 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 07 décembre 2020

Effectif légal	Présents	Procurations + Absents
25	22	3

N° de la séance : 07

Objet de la délibération: Direction
Mobilité Déplacements Transports - Aide
à l'acquisition ou à la réparation d'un vélo
ou d'un vélo à assistance électrique -
Attribution de subvention

- Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original
Pour le Président,
Le Directeur Général des Services

Stéphane PINTRE

N° Enregistrement : BC.2020.159

Date de la convocation :
Le 02/12/2020

Certifié exécutoire compte tenu

de l'affichage
en date du **10 DEC. 2020**

de la réception s/Préfecture
en date du **10 DEC. 2020**

Pour le Président,
La Responsable de Service


Corinne SAINTE

L'an deux mil vingt et le 07 décembre à 10h30, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espaces du Fort carré – avenue du 11 novembre à Antibes, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire d'Antibes Juan Les Pins.

PRESENTS :

Jean LEONETTI, Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Emmanuel DELMOTTE, Jean-Pierre CAMILLA, François WYSZKOWSKI, Thierry OCCELLI, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Marc MALFATTO, Dominique TRABAUD, Jean-Paul ARNAUD, Georges TOSSAN, Alexis ARGENTI

PROCURATION :

René TRASTOUR à Alexis ARGENTI

ABSENTS :

Kevin LUCIANO, Frédéric POMA

Monsieur OCCELLI,

Par délibération n° BC.2020.087 du 30 juillet 2020, le Bureau Communautaire a approuvé la convention relative à l'attribution d'une subvention destinée à l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique neuf ou à la réparation d'un vélo aux résidents de la C.A.S.A.

Ce dispositif a pour objectif de promouvoir la pratique du vélo dans les déplacements du quotidien, permettant d'agir en vue d'une amélioration de la qualité de l'air, de la santé publique et de la réduction de la congestion routière.

Il est aujourd'hui proposé d'approuver le principe du versement de subvention à divers bénéficiaires ayant déposé un dossier de demande de subvention, et après instruction de ce dernier, s'avérant éligibles à celle-ci.

Le montant total à verser est de 4 850 € répartis comme suit :

- 4 051 € pour l'aide à l'acquisition,
- 799 € pour l'aide à la réparation,

Les crédits sont prévus au Budget Primitif du Budget Principal en 2020 ; Nature 65888 ; Section de Fonctionnement.

Les demandes sont réparties comme suit entre les différentes communes :

Commune	Nombre de demandes d'aide à l'acquisition	Nombre de demandes d'aide à la réparation
Antibes Juan les Pins	8	4
Le Bar sur Loup	1	2
Biot	2	2
Châteauneuf	-	1
Saint Paul de Vence	1	-
Tourrettes sur Loup	1	-
Valbonne	5	1
Villeneuve-Loubet	2	10
Total	20	20

Vu la délibération n° CC.2020.006 du Conseil Communautaire du 17 juillet 2020 par laquelle le Bureau a reçu délégation du Conseil pour prendre toutes les décisions en matière de subvention à accorder.

Il est donc proposé au Bureau Communautaire :

- d'approuver le principe de versement des subventions d'un montant total de 4 850 € aux bénéficiaires éligibles au dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique neuf ou à la réparation d'un vélo ;
- d'autoriser le versement des dites subventions sur présentation des dossiers complets et des pièces justificatives correspondantes,
- d'imputer la dépense correspondante au Chapitre « 65 » de la Section de Fonctionnement du Budget Principal.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, OUI L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, DECIDE :

- d'approuver le principe de versement des subventions d'un montant total de 4 850 € aux bénéficiaires éligibles au dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique neuf ou à la réparation d'un vélo,
- d'autoriser le versement des dites subventions sur présentation des dossiers complets et des pièces justificatives correspondantes,
- d'imputer la dépense correspondante au Chapitre « 65 » de la Section de Fonctionnement du Budget Principal.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 07 décembre 2020
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Jean LEONETTI

Attribution d'une subvention destinée à l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique neuf ou à la réparation d'un vélo aux résidents de la CASA

Période du 7 Octobre au 4 Novembre 2020

Liste des Bénéficiaires - Aide à l'acquisition

Nom	Prénom	Montant subvention (euros)
HAMILA	Bessem	55
DALPEZZO	Jeremy	200
ELKAREH	Jad	295
BOULAY	Claudine	300
ETIENNE	André	200
VRIGNAULT	Frédérique	200
SAVIO	Alexandre	200
WOISSELIN	Catherine	200
GALO	Willy	137
RENARD	Jeremy	300
JACQUINET	Sylvie	300
BESSE	Marika	250
GLEYEN	Antoine	300
MICHEL	Eric	100
CLOT	Lionel	200
JAILLET	Florent	238
FERREIRA	Sabrina (pour enfant mineur Kelian RAIMONDI)	75
CANDELI	Vincent	200
LEJEUNE	Coralie	115
CASA	Carmelo	187

Total 4051

Attribution d'une subvention destinée à l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique neuf ou à la réparation d'un vélo aux résidents de la CASA

Période du 6 Octobre au 23 Octobre 2020

Liste des Bénéficiaires - Aide à la réparation

Nom	Prénom	montant subvention (euros)
GUYONVARCH	Patrick	32
GENTEX	Jocelyne	32
DEBAUX	Guillaume	40
VIALE	Philippe (pour enfant mineur Sebastien Viale)	9
CAMBON	Thierry	46
BARBEZAT	Julie	40
ROUSSEAU	Valérie	50
LOHIER	Pierre	40
LOHIER	Pierre (pour enfant mineur LOHIER Celia)	40
GRAVA	Alain	50
GOUDET	Jerome	50
BERAUD	Stephan (pour enfant mineur Nine BERAUD)	28
SANCHEZ	Bernard	40
BENOIT	Jean-Jacques	40
FELICELLI	Jean-Jacques	34
LAZAR	Tatiana	40
PASCAULT	Alexandre	50
LODS	Patrick	42
MAISSONIER	Laurent	46
NUUTINEN	Ritva	50

Total 799

AR receptionné - Imprimer

Date de l'acte : 07/12/2020
Numéro : BC_2020_159
Nature : DE - Deliberations
Objet : Aide à l'acquisition ou à la réparation d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique - Attribution de subvention
Matière : 7.5 - Subventions

Interlocuteur
Nom : VINCENT Laurence

Suivi des transactions**Accusé d'envoi**

Identifiant : QtjEarq

Accusé de réception préfecture

Date de réception : 10/12/2020
Identifiant : 006-240600585-20201207-BC_2020_159-DE

Acte reçu

Date : 07/12/2020
Numéro interne : BC_2020_159
Code nature : 1
Code matière 1 : 7
Code matière 2 : 5
Objet : Aide à l'acquisition ou à la réparation d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique - Attribution de subvention
Classification utilisée : 29/08/2019
Document : 99_DE-006-240600585-20201207-BC_2020_159-DE-1-1_1.PDF

Annexes

Nombre : 2
99_SE-006-240600585-20201207-BC_2020_159-DE-1-1_2.PDF
99_SE-006-240600585-20201207-BC_2020_159-DE-1-1_3.PDF

N